

## Compte rendu de la Commission Agricole n°12 du 13 octobre 2015

Présents : Eric COTTREL (Villepot), Jean-Christophe LESAGE (Bourg des Comptes), Dominique LANGOUET (Pléchatel), Jérôme BLOUIN (Thourie), André AUBAULT (Thourie), Florent RICHARD (Martigné Ferchaud)

### Rappel de l'ordre du jour de cette réunion :

- Présentation de l'appel à Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC)
- Présentation du contexte qualité de l'eau sur le bassin du Semnon
- Détail des MAEC mobilisables
- Les actions agricoles 2016-2020

### **Présentation de l'appel à projet Agro Environnemental et Climatique**

Le Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC) est un document à réaliser par chaque territoire souhaitant proposer des Mesures Agro Environnementales et Climatiques, un seul opérateur local est en charge de coordonner son élaboration et sa mise en œuvre. Il doit s'inscrire dans une démarche intégrée à l'échelle du bassin versant en cohérence avec les autres actions développées localement, donc à l'échelle du bassin du Semnon il s'agira notamment de faire le lien avec les Communautés de Communes qui portent le bocage. Le PAEC est déposé à l'échelle régionale, le bassin du Semnon étant situé sur 2 régions : Bretagne et Pays de la Loire, 2 PAEC seront déposés afin de solliciter les régions pour bénéficier de MAEC sur l'ensemble du territoire.

Les Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEC) sont un accompagnement financier des agriculteurs mettant en place des pratiques agricoles adaptées aux enjeux environnementaux d'un territoire : une indemnisation visant à prendre en charge les surcoûts et les manques à gagner est versée aux agriculteurs qui s'engagent en contrepartie du respect d'un cahier des charges pendant 5 ans.

### **Présentation du contexte qualité de l'eau sur le bassin du Semnon**

Le bassin versant du Semnon est ciblé à enjeu eau par les régions Bretagne et Pays de la Loire (cf cartes diapo 4). Ce ciblage est justifié par les résultats qualité de l'eau sur le territoire du Semnon (carte diapo 5), sur la carte sont représentés :

- le COD, carbone organique dissous qui est marqueur des matières organiques, les masses d'eau pour lesquelles la concentration est supérieure à 7 mg/L (qualité moyen à mauvais pour ce paramètre) sont représentées en pointillé ;
- les MES, matières en suspensions, et les Ptot Phosphore total, qui sont marqueurs de l'érosion des sols. Les MES sont représentées en hachuré vert, seules les masses d'eau pour lesquelles la concentration est supérieure à 50 mg/L (qualité très mauvais) sont représentées ; les Ptot Phosphore total sont représentés en hachuré bleu, seules les masses d'eau pour lesquelles la concentration en Ptot est supérieure à 0,2 mg/L sont représentées (qualité moyen à mauvais) ;
- les NH4, ammonium, et les PO4 orthophosphates, qui sont marqueurs de pollutions d'origine urbaine (STEP ou assainissement non collectif) ou agricole (fosses). Sur la carte, les masses d'eau pour lesquelles le NH4 présente des concentrations supérieures à 0,5 mg/L sont représentées en ligne pointillé rose, et les masses d'eau pour lesquelles le PO4 présente des concentrations supérieures à 0,5 mg/L sont représentées en triangle gris (qualité de l'eau moyen à mauvais pour les 2 paramètres) ;

- les nitrates marqueurs de la fertilisation. Les masses d'eau présentant des concentrations supérieures à 40 mg/L figurent en fond orangé sur la carte. Cette limite des 40mg/L est fixée par le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Vilaine (SAGE Vilaine).
- 8 masses d'eau sur les 10 du bassin du Semnon présentent un caractère plus dégradé que les autres : Semnon amont, Semnon centre, Semnon aval, la Brutz, la Couyère, les Bruères, le Maigé et le Choisel.

2 PAEC vont être déposés par le Syndicat du Semnon (carte diapo 6) : un sur la partie Bretonne (en jaune sur la carte), et un sur la partie Pays de la Loire (en violet sur la carte) → le Syndicat du Semnon demandera à ce que les MAEC soient ouvertes sur l'ensemble du bassin sauf sur les masses d'eau de l'Étang et de la Lande de Bagaron. L'animation sera quant à elle ciblée sur **4 masses d'eau prioritaires** : Semnon amont, Semnon centre, la Brutz, la Couyère.

## Détail des MAEC mobilisables sur le BV du Semnon

Afin de favoriser la cohérence territoriale, le Syndicat du Semnon souhaite que les mesures proposées en Bretagne et en Pays de la Loire soient similaires au niveau des cahiers des charges avec :

- des mesures Système Polyculture Elevage (SPE) : herbivore et monogastrique
- des mesures réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires
- une mesure conversion en herbe de surface cultivée
- une mesure bocage uniquement sur la partie Bretonne

### Mesures Systèmes Polyculture Elevage (SPE) - Herbivore

#### Objectifs :

- ✓ Faire évoluer les exploitations vers une meilleure interaction entre les ateliers animal et végétal
- ✓ Accroître l'autonomie alimentaire des élevages en valorisant au mieux l'herbe

Cahier des charges : détaillé diapositive 9.

Les simulations d'engagement sont précisées diapo 10

*André Aubault trouve que les différences entre la partie Bretonne et la partie Pays de la Loire sont difficiles à gérer, là il s'agit de mesures agro environnementales, mais c'est pareil quand il s'agit des épandages, il faudrait la même chose pour tous étant donné que tout le monde est sur le même bassin versant.*

*Les agriculteurs présents pensent qu'ils auraient des difficultés à s'engager dans les mesures systèmes proposées, par contre ces mesures peuvent intéresser d'autres agriculteurs.*

### Mesures Systèmes Polyculture Elevage (SPE) - Monogastriques

#### Objectifs

- ✓ Accompagner le changement durable des exploitations avec un atelier de monogastrique (porc ou volailles)
- ✓ Accroître l'autonomie alimentaire et favoriser la diversification des assolements

Cahier des charges : détaillé diapositive 11.

### Mesures réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires

#### Objectifs

- ✓ Accompagner la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires dans un objectif d'amélioration de la qualité de l'eau

IFT à atteindre par année détaillés diapo 13

*Florent Richard précise qu'il serait intéressant de calculer la dose qui pourrait être économisée.*

## Mesure création et maintien d'un couvert herbacé pérenne (couver\_06)

### Objectifs

- ✓ Planter et maintenir des couverts herbacés pérennes dans les zones où il y a un enjeu environnemental important, au-delà des couverts obligatoires
- ✓ Protection de la qualité de l'eau et de la biodiversité

## Mesure entretien de haies localisées de manière pertinente en Bretagne (Linea\_01)

### Objectifs :

- ✓ Assurer le maintien des haies bocagères à l'aide d'entretiens adaptés au regard des enjeux environnementaux et compatibles avec la présence d'une richesse faunistique et floristique
- ✓ Protection des sols, de la qualité de l'eau et de la biodiversité

## Les actions agricoles 2016 - 2020

Dans le cadre du prochain contrat 2016-2020, le Syndicat du Semnon proposera

- des **actions individuelles** qui seront des diagnostics d'exploitations « évolution des pratiques », ces diagnostics pourront permettre :
  - un engagement en MAEC
    - 50 diagnostics sur le BV du Semnon (35 partie Bretagne, 15 partie Pays de la Loire)
    - Réalisés grâce aux structures partenaires en 35 : Chambre d'Agriculture, Adage, Agrobio 35
    - En Pays de la Loire → discussion à venir pour s'appuyer également sur les Chambre d'Agricultures, CIVAM
  - un suivi plus poussé sur la ferti, les phytos, la lutte contre l'érosion
    - 15 diagnostics prévus

Les agriculteurs qui s'engageront en MAEC pourront bénéficier d'un suivi réalisé par l'organisme ayant réalisé le diagnostic.
- des actions collectives dans la continuité de ce qui a été proposé entre 2010 et 2014 :
  - l'action désherbage mixte du maïs
  - des formations, conférences, visites de ferme, mises en place de bouts de champs sur différents thèmes, par ex : fertilisation (→ travail sur les fumiers, quand les apporter ? Quel type d'épandage ?), couverts végétaux, autonomie protéique
- des supports de communication et un travail avec les prescripteurs pour les intégrer dans la démarche d'amélioration de la qualité de l'eau des rivières

*Eric Cottrel et Florent Richard précisent que les intervenants de la soirée sur les couverts végétaux du 29 septembre étaient très intéressants. Florent Richard trouve qu'il faudrait renouveler la soirée en après-midi ou autre pour que d'autres agriculteurs puissent entendre ce qui a été dit.*

*Alice Chatel précise que la soirée sur les couverts végétaux était le préalable à l'après-midi bout de champs qui aura lieu en sortie d'hiver (fin février début mars 2016) sur la destruction des couverts végétaux sans utilisation de produits phytosanitaires. La démonstration bout de champs aura lieu à Martigné Ferchaud sur une parcelle où 4 bandes de couverts différents ont été implantés : moutarde, RGI, trèfle incarnat avoine, mélange multi espèces avec 20% de légumineuses. Les 2 intervenants de la soirée sur les couverts végétaux seront présents, et différents outils mécaniques seront testés.*

*Les agriculteurs précisent qu'il serait intéressant d'envisager une journée avec un grand nom (ex Parmentier), suivie d'actions plus ponctuelles.*